

## **Vous avez un projet ? Faites-vous connaître !**

Formulaire à retourner à la  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
COMMERCY VOID VAUCOULEURS

Maison des Services - 10 rue Raymond Poincaré  
55140 VAUCOULEURS

**Vous :**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

**Le logement concerné :**

- Vous êtes propriétaire occupant  
 Vous êtes locataire  
 Vous êtes propriétaire bailleur

Adresse : .....

Commune : .....

Immeuble en :  monopropriété  
 copropriété

Surface habitable : .....

Chauffage actuel : .....

**Les travaux envisagés :**

.....  
.....  
.....

## **Le CMAL SOLIHA Meuse**

La Communauté de Communes Commercy Void Vaucouleurs a confié le suivi animation, du dispositif OPAH-RU au CMAL SOLIHA Meuse qui intervient dans le domaine de l'habitat et du développement local et durable

Tél. : 03 29 79 23 10

Mail : meuse@solihha.fr

### **Permanences du CMAL**

sur le territoire intercommunal, les derniers mercredis de chaque mois :

- de 13h30 à 15h00 à la Maison des Services à Commercy - Château Stanislas, 55200 Commercy

### **Pour toute question :**

### **Communauté de Communes Commercy Void Vaucouleurs**

Tél. : 03 29 89 27 25

Mail : habitat.cc-cvv@orange.fr

Maison des Services  
10 rue Raymond Poincaré  
55140 VAUCOULEURS



Commercy Void Vaucouleurs  
Communauté de Communes



## **Vous souhaitez faire des travaux de rénovation ?**

Des aides financières exceptionnelles\* sont mises en place par votre intercommunalité sur le centre de Commercy !

(\*sous certaines conditions)

### **Programme 2023 – 2028**

## **L'OPAH-RU**

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain sur les cœurs de ville de Commercy et Vaucouleurs

## Qu'est-ce qu'une OPAH RU ?

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain vise à aider les propriétaires à améliorer l'habitat privé grâce à des subventions sur des territoires urbains confrontés à des dysfonctionnements tels que la vacance, l'insalubrité et la vétusté de l'habitat.

Elle a pour but de créer des conditions plus favorables pour inciter les propriétaires à investir dans l'amélioration et la réfection des logements existants.

## Qui est concerné et pour quels travaux ?

- les propriétaires bailleurs de logements privés,
- les propriétaires occupants (sous conditions de revenus)
- les copropriétés sous certaines conditions

Les travaux liés aux économies d'énergie, les travaux d'adaptation du logement (maintien à domicile et accessibilité), les travaux de lutte contre le mal logement sont éligibles.

## Objectifs et moyens

**Réhabiliter 85 logements sur 5 ans sur les secteurs ciblés par le programme**

L'aide de la Communauté de Communes Commercy Void Vaucouleurs interviendra en complémentarité avec les subventions existantes (ANAH, Caisses de retraite, Conseil Départemental, CEE, Région Grand Est...).

## Carte du secteur



## Liste des rues du périmètre ciblé :

**Vous pouvez bénéficier d'aides si votre projet se situe dans l'une des rues suivantes :**

- La Queue de Véel,
- Rue et ruelle de l'abattoir,
- Rue Alphonse Verneau,
- Rue d'Alsace,
- Avenue des Artilleurs (pair, n°2 à 4),
- Rue de l'Awa (n°2),
- Rue des Bains,
- Rue du Bas des Prés,
- Place Bercheny,
- Rue du Breuil,
- Rue des Capucins,
- Avenue Carcano,
- Passage Carnot,
- Carrefour de la Libération,
- Place des Chanoines,
- Place Charles de Gaulle,
- Rue du Château-Bas,
- Rue du Chauffour (n°4),
- Impasse et rue Cochard Mourot,
- Rue des Colins,
- Rue Colson,
- Rue Cour Barbotte,
- Rue Cour Lorraine,
- Rue de la Coutotte,
- Chemin du Docteur Boyer,
- Place Dom Calmet,
- Ruelle de l'Etang,
- Place du Fer à Cheval,
- Rue Foch,
- Rue du Four à Chaux, (pair, n°10 et plus ; impair, n°7 et plus),
- Place et rue de la Gare,
- Rue Gaston Thiébaud,
- Rue Georges Brassens (n°1),
- Rue de la Halle,
- Rue Haptoute (impair, n°1 à 35 ; pair),
- Rue Haute du Breuil,
- Rue et Impasse Henri Garnier,
- Rue Heurtebise (impair, n°1 à 25),
- Impasse et rue des Juifs,
- Ruelle du Lavoir,
- Rue de Lisle,
- Rue de la Mas,
- Rue du Meneaufil (n°1 et 1 bis),
- Rue Monplaisir,
- Impasse et rue des Moulins,
- Quai Neptune,
- Ruelle de l'Orangerie,
- Rue de la Paroisse,
- Rue de la Pocherie (pair, n°2 à 10),
- Rue de la Porte au Rupt,
- Rue Porte Sainte-Barbe,
- Rue de la Poterne,
- Rue du Puits Perdu,
- Rue du Puits Robinot,
- Rue du Putit,
- Rue Raymond Poincaré (impair, n°1 à 85 ; pair, n°2 à 92),
- Rue René Grosdidier,
- Rue des Roises (impair, n°1 à 3 ; pair, n°2),
- Passage Saint Patrice,
- Rue des Soupirs (n°1, 1 bis, 1 ter),
- Ruelle de la sous-préfecture,
- Rue de Saint-Mihiel (impair, n°1 à 23),
- Avenue Stanislas,
- Rue des Tanneries,
- Rue de la Trace (impair, n°11 et plus ; pair),
- Rue de la Tuilerie,
- Rue du Val des Prés,
- Rue, impasse et ruelle des Vénérables,
- Rue du Vieux Four,
- Avenue Voltaire,
- Ruelle des Watots.